



Au delà des 35 heures à l'année

Par **Fifi64**, le **22/07/2010** à **18:55**

Bonjour à tous,

Tout d'abord je voudrais un éclaircissement sur les 35 h à l'année:
Il faut bien faire $35 \text{ h} * 47 \text{ semaine}$ (moins 5 semaine de congés) ?
Ce qui donne: 1645 heures par an

Ensuite, dès lors que l'on dépasse ce chiffre de façon importante (+ ou - 300 heures)
comment doit-on calculer le coût de ses heures supplémentaire (de la 36ème à la 43ème
heure incluse (les 8 premières heures) : 25 % du salaire, au delà de la 43ème heure : 50 %
du salaire.) ?

Merci par avance à tous

@++